



COMMUNE de
4607 DALHEM
Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@communededalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
Jocelyne LEBEAU,
Directrice générale
Ligne directe :
Tél. : 04/374.74.36
Courriel :
jocelyne.lebeau@commune-dalhem.be

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra*

à l'école communale

de DALHEM, rue Lieutenant

Pirard n°5 (cafétéria),

le JEUDI 29 AVRIL 2021

à 20H

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du PV du 25.03.2021
2. Communication
3. Arrêtés de police
4. Sanctions administratives communales – Répression en matière de voirie communale – Demande de mise à disposition de fonctionnaires sanctionneurs provinciaux – Convention avec la Province de Liège
5. FE de Berneau – Bombaye – Dalhem – Feneur – Neufchâteau – Warsage – Compte 2020 – Approbation
6. FE de Warsage – MB/1 2021 – Approbation
7. Règlement de travail du personnel communal - Modification
8. Marché de travaux – Travaux de rénovation de voirie – Chemin de Surisse à Bombaye – Plan d'Investissement Communal (PIC) 2019-2021 – Approbation des conditions et du mode de passation
9. Jeunesse – Activités pendant les vacances scolaires – Convention de partenariat avec les Jeunesses musicales de Liège – Convention de partenariat avec la Croix-Rouge Jeunesse – Année 2021 - Ratifications
10. Intercommunale de Mutualisation en matière Informatique et Organisationnelle (IMIO) – iA.AES – Gestion des activités extrascolaires – Convention
11. Patrimoine communal – La Foulerie à Mortroux – Mise à disposition à titre précaire et temporaire de deux parcelles privées communales en vue d'y organiser du pâturage – Approbation des conditions de mise à disposition

HUIS CLOS

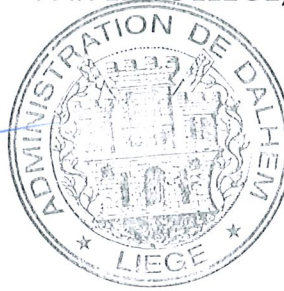
1. Approbation du PV du 25.03.2021
2. Personnel enseignant temporaire – Désignation – Ratification
3. Personnel communal contractuel, ALE et volontaire (administration – travaux – entretien – écoles – bibliothèques – sport) – Désignations - Ratification

Dalhem, le 20 avril 2021.

La Directrice générale,


J. LEBEAU

PAR LE COLLEGE,



Le Bourgmestre,


A. DEWEZ